



## L'édito

La Région bruxelloise a mis en place une [zone de basse émission](#) qui exclut progressivement les véhicules les plus polluants dès ce 1er janvier 2018. Cette zone d'interdiction couvre l'ensemble des 19 communes, à l'exception du ring et de certaines voiries permettant d'accéder aux parkings de transit du Céria-Coovi, de Stalle et de Kraainem. Cette mesure touche cette année les véhicules Diesel d'avant 1997 et d'avant 2001 dès l'année prochaine. Soyons dès lors attentifs à l'évolution de la valeur de marché de ces véhicules.

La rédaction



## Le mot du Président

Tout d'abord je vous souhaite, à Tous, une Excellente Année 2018.

Notre Profession est toujours en pleine évolution et nous ne manquerons pas, dans le respect de nos objectifs, de poursuivre notre soutien aux Membres de l'UPEX.

Je vous parlerai aujourd'hui de nos obligations légitimes en matière de formation permanente.

Vous savez tous que nous devons avoir suivi au moins 49 heures de formation avant l'Assemblée Générale de l'I.E.A. de février 2019, soit d'ici environ 1 an.

Un certain nombre d'entre nous n'a pas le nombre d'heures déjà imposées à cette fin janvier 2018 !

Le nombre d'heures minimum faisant partie de nos obligations légales, je me permets de le rappeler à Tous.

Dans d'autres Ordres ou Instituts, ceux qui ne respectent pas les obligations en matière de post-formation, sont suspendus de toutes activités avant d'avoir complété leur cursus !

Nous ne savons pas comment la Commission de Discipline de l'I.E.A. jugera les manquements, mais j'insiste pour que chacun soit attentif !

J'ai demandé à l'I.E.A. de poser la question « à froid » aux Instances Disciplinaires pour pouvoir vous informer de la tendance !

Quoi qu'il en soit, soyons prévoyant !

Il est facile de contrôler le nombre d'heures retenues sur le site de l'I.E.A., dans votre partie privée.

Bons succès à Tous

P.Sorel  
Président UPEX

## L'agenda

### NATIONAL

17/02/2018 - 18/02/2018

Flanders Collection Car - Ghent  
Flanders Expo

23/02/2018 à 14:00

AG de l'I.E.A.  
Maison de l'Automobile

16/03/2018 à 14:00

AG de l'UPEX

### INTERNATIONAL

04/02/2018 - 11/02/2018

Rétromobile - Paris  
Porte de Versailles

08/03/2018 - 18/03/2018

Salon de Genève  
Palexpo

21/03/2018 - 25/03/2018

Techno Classica - Essen  
Messe

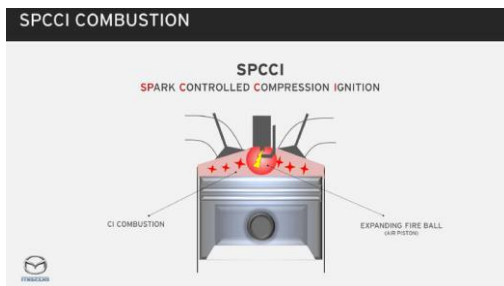


## Vu sur le web



*Petite vidéo didactique, montrant quels sont les plus gros pollueurs de la planète. Utilisez les outils mis à disposition pour choisir la langue, obtenir des graphiques et des points de comparaison.  
Très instructif*

### Moteur Mazda SPCCI

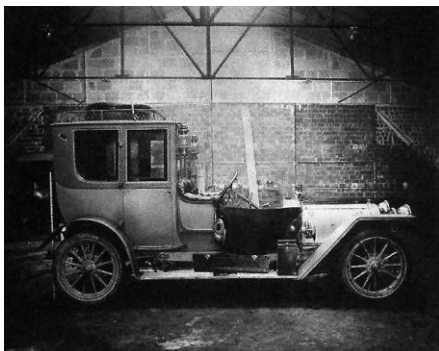


C'est le japonais Mazda qui est le premier à réunir dans une même mécanique la spécificité d'un moteur diesel, soit l'allumage par compression, avec celle du moteur à essence, soit l'allumage commandée par une bougie. Ce nouveau moteur s'appellera le Skyactiv-X, et on le trouvera sur une Mazda de grande série en 2019 (sans doute dans une nouvelle génération de la Mazda 6). Selon le régime et la charge, ce moteur sera à allumage commandé ou par compression, mais souvent il utilisera aussi les 2 méthodes pour la combustion la plus complète et la plus efficace. D'après Mazda, qui se garde encore de révéler tous les détails, son système SPCCI (allumage par compression contrôlé par étincelle) permet à son moteur es-

sence associé à un compresseur, d'améliorer le rendement énergétique de 20/30 % par rapport aux actuels Skyactiv-G qui sont déjà très bons dans ce domaine. D'ailleurs, c'est simple. Mazda nous dit que son nouveau moteur SPCCI essence a la même efficacité énergétique que son diesel Skyactiv-D. Mais avec une plage de régimes plus large que sur un diesel et avec de grandes qualités environnementales... Sans plus de précision.

### Projet Ultra-e

Nous vous avons parlé il y a quelques mois du projet Ultra-e. Celui-ci, financé à moitié par le programme « Connecting Europe Facility » de l'Union européenne, est officiellement devenu une réalité. La première station de charge ultrarapide européenne a accueilli ses premiers véhicules près de Francfort. Les bornes des stations Ultra-e sont capables de fournir jusqu'à 300 kilomètres d'autonomie en seulement 20 minutes. L'accès se fait via une carte de charge ou via une application pour smartphone. Soutenu par Audi, BMW ou encore Renault, Ultra-e développera dans les prochains mois un réseau de 25 stations similaires à travers l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, et les Pays-Bas, l'objectif étant d'installer une station tous les 125 kilomètres environ.



### La petite Histoire de l'aventure automobile

Delaunay-Belleville était la marque préférée du tsar Nicolas II mais aussi de Jules Bonnot, le célèbre gangster de la "Bande à Bonnot", qui a été immortalisée à l'écran par Bruno Cremer et Jacques Brel et dont les exploits furent chantés par Joe Dassin. Jules Bonnot circulait dans une 12 CV volée munie de la plaque 660-X. Pourchassé par les brigades du Tigre, il trouva la mort dans son garage de Choisy-le-Roi lors de l'assaut donné par 6.000 policiers. "Les bandits en auto", comme les avait baptisés la presse, furent les premiers braqueurs motorisés. Comble de l'ironie, Jules Bonnot avait été le chauffeur personnel de sir Arthur Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes.

## Bon à savoir



Au même titre que les frais inhérents aux voitures de société sont en partie fiscalement déductibles pour ces sociétés, les salariés qui déduisent leurs frais réels dans leur déclaration d'impôt peuvent, dans certaines limites, également déduire les frais de leur voiture personnelle avec laquelle ils se déplacent pour exercer leur profession. Mais qu'en est-il si le véhicule en question est un ancêtre ? Si celui-ci est immatriculé en plaque "O", cette déduction devient "difficile". En effet, le code interdit entre autres l'utilisation de ces véhicules pour conduire les enfants à l'école ou pour se rendre au travail. Étant donné qu'il n'est pas autorisé de les utiliser à des fins professionnelles ou commerciales, les frais ne peuvent pas non plus être déduits à titre de

frais professionnels. Ce qui semble logique vu que ces derniers sont générés afin d'obtenir un revenu imposable, ce qui n'est pas le cas ici. Il en va différemment si l'ancêtre est immatriculé sous un plaque ordinaire. Dans ce cas, la restriction d'utilisation n'est pas applicable. Et donc les frais du véhicule peuvent en principe être repris dans les frais professionnels. Il se peut fort bien que le fisc discute sur la possibilité d'amortir le prix d'achat de la voiture car très souvent l'ancêtre ne perd pas de sa valeur. Au contribuable à prouver le contraire...

## Arsenal ubuesque du code de la route turkmène



Gurbanguly Mälikulyýewiç Berdimuhamedow a instauré un véritable culte de sa personnalité depuis le 14 février 2007, date à laquelle il a accédé à la présidence du Turkménistan. Capricieux, il ne supporte pas les couleurs sombres, à telle enseigne qu'il a fait interdire depuis 2015 l'importation des voitures de couleur noire. Certains propriétaires ont déjà vu leur voiture remorquée en fourrière pour leur seule couleur extérieure. Pour la récupérer, ceux-ci doivent promettre, document signé à l'appui, de la faire repeindre, idéalement en blanc, couleur favorite du Président. Les carrossiers en profitent : le prix d'une peinture complète a doublé à Ashgabat, jusqu'à

atteindre le salaire annuel du turkmène moyen (un peu moins de 2.000 euros). Depuis le 6 janvier, les exigences des autorités s'étendent désormais aux véhicules de couleur bleue, rouge ou verte. Début janvier toujours, une autre loi officielle est entrée en vigueur, interdisant aux femmes de prendre le volant, sous peine de voir leur véhicule et leur permis de conduire confisqués. Alors qu'en septembre 2017, l'Arabie Saoudite a levé l'interdiction faite aux femmes de conduire, le Turkménistan enclenche la marche arrière, devenant ainsi le dernier pays à proscrire la conduite féminine. Une source du site Informations alternatives du Turkménistan diffusé en russe rapporte que le 5 décembre 2017, le ministre de l'intérieur, Iskander Moulikov avait commenté des statistiques "officielles" qui rendaient les "femmes responsables de la majorité des accidents de la route" dans le pays. Le président lui aurait alors donné pour mission de "régler le problème". (Sources : le Monde et le Хроника Туркменистана).

## En bref...

- Le tunnel Léopold II, le plus fréquenté de la capitale, sera fermé durant toutes les vacances d'été afin de subir une rénovation.
- Malgré la levée de boucliers qu'elle suscite parmi les automobilistes, la limitation de vitesse à 80 km/h va être généralisée dès le 1er juillet sur les principaux axes secondaires de France, soit sur 400.000 km de route.
- Dès l'année prochaine, la Chine imposera que 10% des véhicules fabriqués sur son sol soient électriques ou hybrides.
- Spécialisée dans les interfaces OEM et les caméras de recul, la marque américaine Crux a développé un système de vision à 360°, le 360 Birdseye, qui est compatible avec toutes les voitures en seconde monte.



Une grande Compagnie d'Assurances en 1949